

COMPTE RENDU de la Séance du 05 MAI 2026
Procès-verbal des délibérations du COMITE du
SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE de la BOUCLE de la MOSELLE

Le Conseil d'administration du Syndicat Intercommunal Scolaire de la Boucle de la Moselle s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Madame Patricia LEMAIRE HOFFMANN, à la mairie de Villey-le-Sec, le mardi cinq mai deux mille vingt-six à dix-huit heures et trente minutes.

La convocation a été adressée le 29/04/2026 avec l'ordre du jour suivant :

- Attribution du marché dans le cadre des travaux de rénovation thermique de l'école élémentaire du Mont-Hachey
- Validation de la proposition d'honoraires relative à la mission de Maîtrise d'œuvre présentée par la société a3architectures et co-traitant B27 INGENIERIE (bureau d'étude thermique et fluide) dans le cadre du suivi des travaux de rénovation de l'école élémentaire du Mont-Hachey

Etaient présents Messieurs et Mesdames : MM/Mmes Kamilia BOUTARFI, Xavier COLIN, Fabien DOFFIN, Julien GUERRA, Patricia LEMAIRE HOFFMANN, Arnaud MAITREAU, Nadine MOREL et Emmanuel PAYEUR.

Absente excusée : Mme Illiana ANDRE procuration à M. Xavier COLIN.

Mme Nadine MOREL a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

2026/11) Attribution du marché dans le cadre des travaux de rénovation thermique de l'école élémentaire du Mont-Hachey

La Présidente informe les membres du Comité Syndical du suivi de l'appel d'offres travaux relatif aux travaux de rénovation thermique de l'école élémentaire du Mont-Hachey et présente l'analyse des offres effectuée par le Maître d'œuvre, Mme Emilie NICOLAS.

Après délibération, les membres du Comité Syndical du SIS décide- avec une abstention- (Madame Kamilia BOUTARFI) de retenir les sociétés suivantes :

- **LOT N°01 -Démolitions-Gros Œuvre-installations chantier :**
la société ADAMI CONSTRUCTION (LUNEVILLE 54300) d'un montant de **32 500.16 € H.T. soit 39 000.19 € T.T.C.**,
- **LOT N°02 -Charpente métallique- :** la société LE BRAS FRERES (JARNY 54800) d'un montant de **73 900.00 € H.T. soit 88 680.00 € T.T.C.**,
- **LOT N°03 -Couverture et Bardage Métallique- :** la société CHARPENTES GALLAND (TOUL 54200) d'un montant de **98 149.39 € H.T. soit 117 779.27 € T.T.C.**,
- **LOT N°04 -Etanchéité- :** la société CHARPENTES GALLAND (TOUL 54200) d'un montant de **18 365.21€ H.T. soit 22 038.25 € T.T.C.**,
- **LOT N°05 -Isolation thermique par l'extérieur- :** la société LAGARDE & MEREGNANI (MAXEVILLE 54320) d'un montant de **52 995.01 € H.T. soit 63 594.01 € T.T.C.**,
- **LOT N°06 -Menuiseries extérieures PVC et aluminium :** la société NORBA (RICHARDMENIL 54630) d'un montant de **54 221.02 € H.T. soit 65 065.22 € T.T.C.**,
- **LOT N°07 -Métallerie- :** la société VB PROJECT CONCEPT (VANDOEUVRE-lès-NANCY 54500) d'un montant de **4 912.00 € H.T. soit 5 894.40 € T.T.C.**,
- **LOT N°08 -Platrerie- :** la société GALLOIS (LES FORGES 88390) d'un montant de **23 892.26 € H.T. soit 28 670.71 € T.T.C.**,
- **LOT N°09 – Menuiserie intérieure bois- :** la société VB PROJECT CONCEPT (VANDOEUVRE-lès-NANCY 54500) d'un montant de **7 920.20 € H.T. soit 9 504.24 € T.T.C.**,
- **LOT N°10 – Revêtements de sol- :** la société ALVES BT (TOMBLAINE 54510) d'un montant de **3 639.70 € H.T. soit 4 367.64 € T.T.C.**,
- **LOT N°11 – Peinture - :** la société ROUSSEAU (SAINT MAX 54130) d'un montant de **9 174.80 € H.T. soit 11 009.76 € T.T.C.**,
- **LOT N°12 – Plomberie-Chauffage-Ventilation - :** la société CLIMATAIR (ATTON 54700) d'un montant de **85 598.71 € H.T. soit 102 718.45 € T.T.C.**,
- **LOT N°13 – Electricité-SSI-Courant faible - :** la société SARL C.O.M.E. (METZ 57070) d'un montant de **48 129.84€ H.T. soit 57 755.81 € T.T.C.**,

soit un total du marché LOT N°01 à LOT N°13 d'un montant total de 513 398.30 € H.T. soit 616 077.95 € T.T.C.

- d'autoriser la Présidente à signer tous documents concernant ce dossier.

Cette dépense sera financée sur les crédits du budget 2026 à l'article 2131.



2026/12) Commande publique – (1.4) Autres types de contrats – Validation de la proposition d'honoraires relative à la mission de Maîtrise d'œuvre présentée par la société a3architectures et co-traitant B27 INGENIERIE (bureau d'étude thermique et fluide) dans le cadre du suivi des travaux de rénovation de l'école élémentaire du Mont-Hachey

La Présidente rappelle aux membres du Comité syndical du SIS la délibération n°2024/14 du 23/10/2024 validant la proposition d'honoraires relative à la mission de Maîtrise d'œuvre de la société a3architectures avec un co-traitant B27 INGENIERIE (missions DIAG jusqu'à ACT) et présente une nouvelle proposition d'honoraires complétant les missions de Maîtrise d'œuvre (VISA/DET/AOR/OPC), dans le cadre du suivi des travaux de rénovation de l'école élémentaire du Mont-Hachey.

Après délibération, les membres du Comité Syndical du SIS décident à l'unanimité :

- de valider la nouvelle proposition du 13/04/2026 d'un montant total de 25 970.00€ H.T. soit 31 164.00 € T.T.C. de la société a3Architectures (SAINT-MAX) pour la Maîtrise d'œuvre, dans le cadre du suivi des travaux de rénovation de l'école élémentaire du Mont-Hachey, réparti entre mandataire et co-traitant comme suit :
 - a3architectures (architecte mandataire) : 21 903.00 € HT soit 26 283.60 € TTC
 - B27 Ingénierie (BET thermique et fluide) : 4 067.00 € HT soit 4 880.40 € TTC
- d'autoriser la Présidente à signer tous documents concernant ce dossier.

Cette dépense sera financée sur les crédits du budget 2026 à l'article 2131.

La présidente certifie avoir affiché le procès-verbal de cette séance à la porte de la mairie le 06 mai 2026 et transmis au contrôle de légalité le 06 mai 2026

Présidente,
Patricia LEMAIRE HOFFMANN

